

Parcelles cadastrales n° T 1075 et T 1076
Quartier Bois Neuf
Commune de DUCOS

Rapport d'étude G001.K.018_001-01A

ETUDE DE RISQUE

Etape 2 - Diagnostic géotechnique de la stabilité du versant (Mission G5)

22/09/2023



Agence de Martinique • Immeuble Les Flamboyants
Tél. 596 (0)5 96 51 99 51 • Fax 596 (0)51 99 57 • Adresse e-mail : gingergeode@groupeginger.com

 **GINGER**
GÉODE

I.1.Plans de situation

I.1.1.Extrait de cartes

Figure 1 : Plan de situation – Source : www.geoportail.gouv.fr

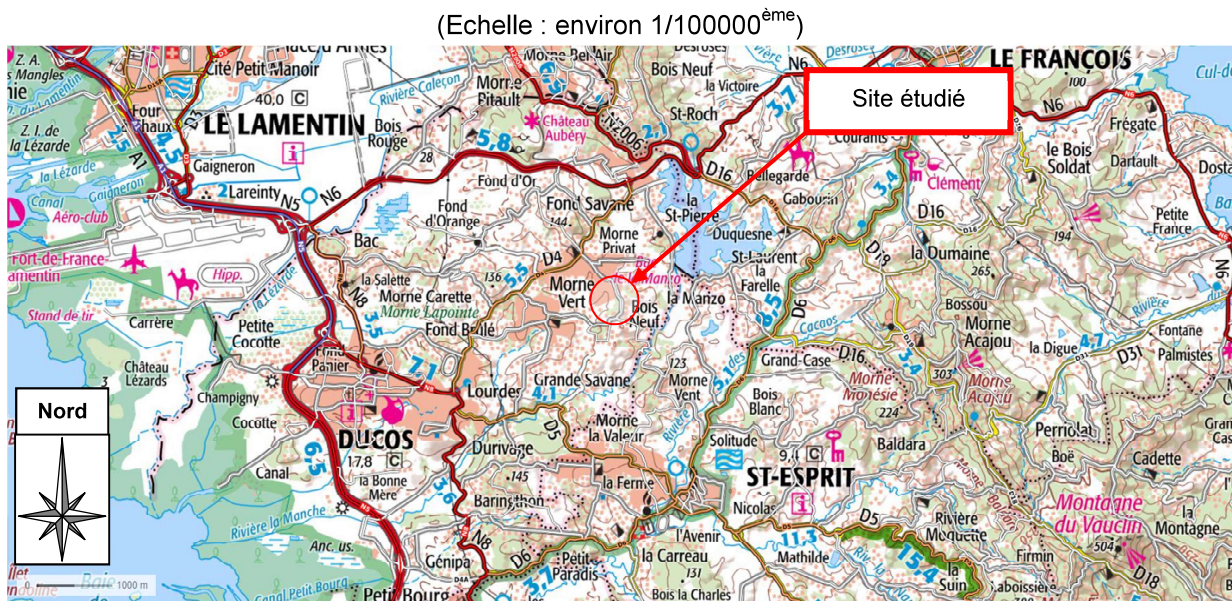
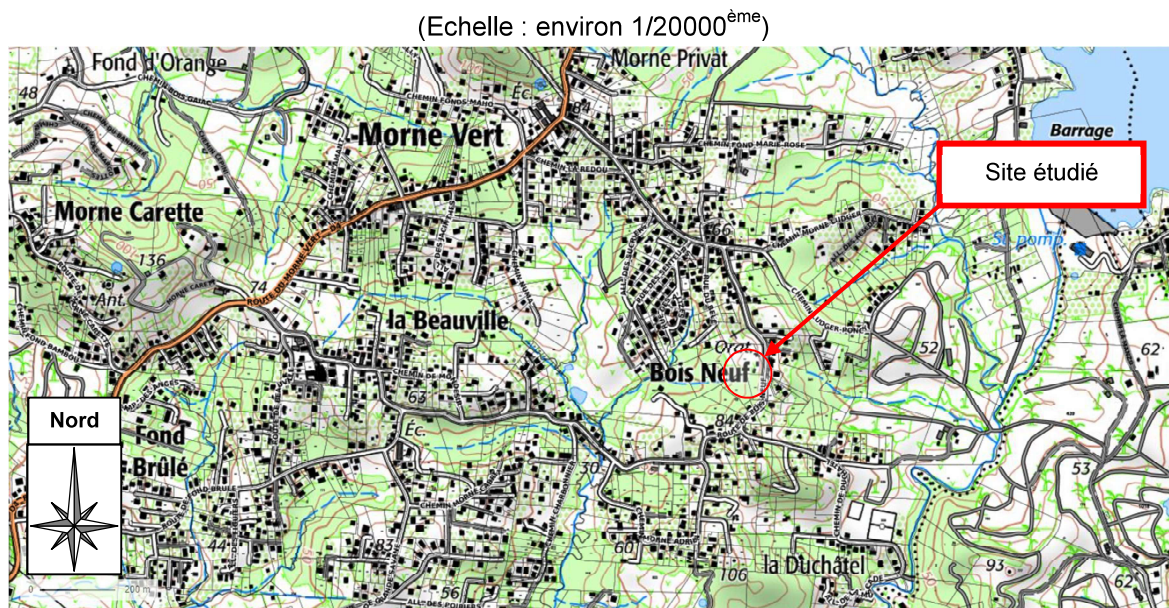


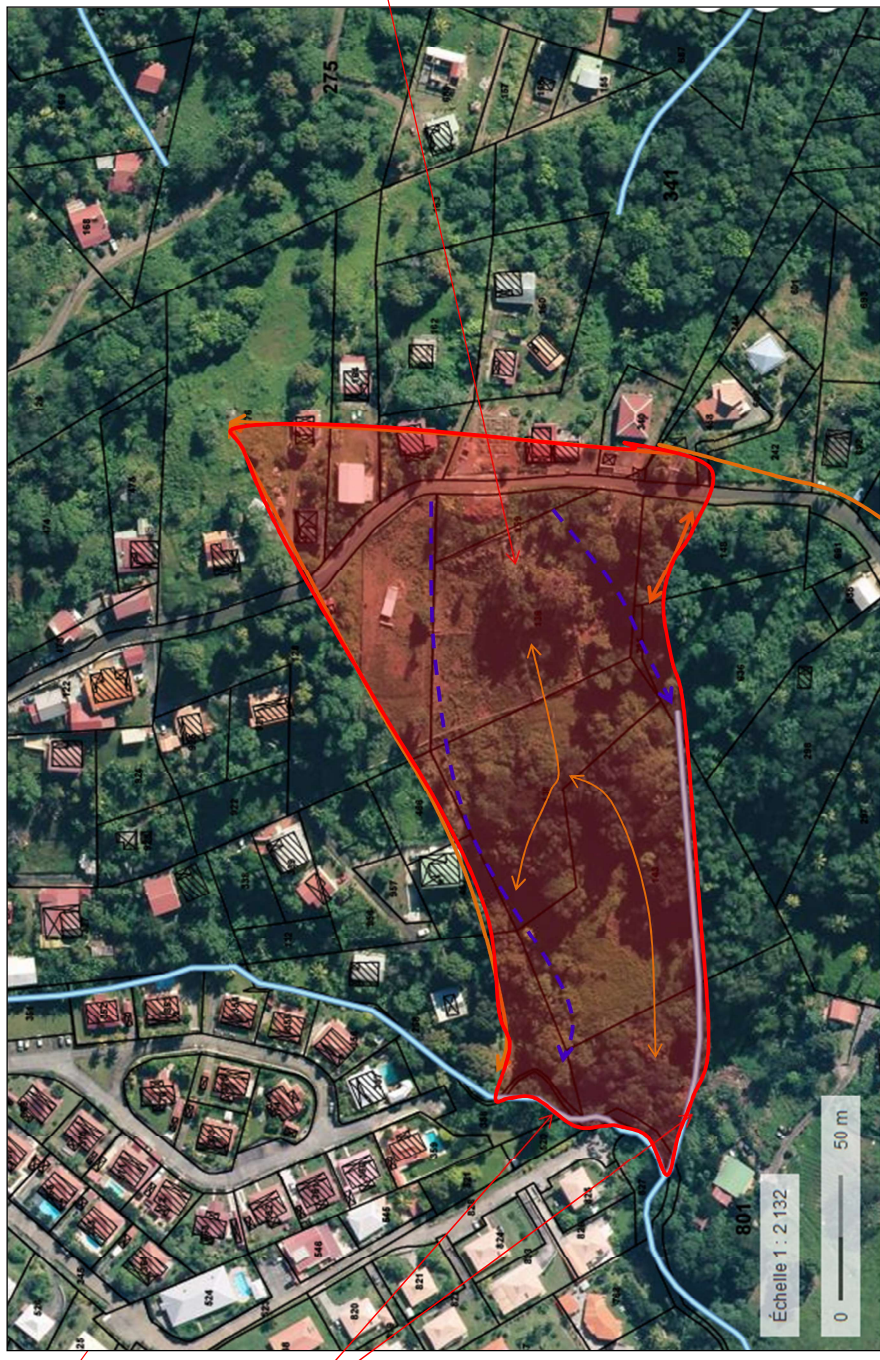
Figure 2 : Extrait de la carte IGN n°4503MT au 1/25000^{ème} (source : www.geoportail.gouv.fr)



Affaire :

Figure 33 : Périmètre d'étude proposé et photographie aérienne de la zone

(Extrait du **GEOPORTAIL** – site internet : www.geoportail.gouv.fr) – Echelle de l'extrait ci-dessous : environ 1/2000

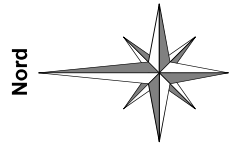


Périmètre d'étude.

Cours d'eau permanent
ou temporaire

Parcelle d'étude.

	Ligne de crête de morne
	Talweg



L'étude de risque conclue que le versant est stable en situation statique ($F < 1$) et sous séisme majeur, dans la zone des profils Pr1 et Pr2 en considérant l'approche 3 de l'Eurocode 7, mais instable dans la zone du profil Pr3.

Au regard des contraintes géotechniques développées dans ce rapport et des résultats des modélisations, l'aléa fort vis-à-vis des « *mouvements de terrains* » **est maintenu dans la zone du profil Pr3 et requalifié en aléa moyen ailleurs dans la majeure partie de l'ancienne parcelle n° T 136 (cf. nouveau zonage en annexe).**

En résumé, **la stabilité du versant, avec les projets est assuré dans la mesure où les conditions énoncées ci-dessous sont respectées** (ainsi que les préconisations des **chapitres IX à XII**) :

- **implantation impérative des projets dans la zone dont l'aléa « mouvements de terrains » est requalifié en aléa moyen,**
- **dimensionnement de tous les ouvrages de soutènement conformément aux normes en vigueur (EC 7, NF P 94-270, EC 8...), dans le cadre de missions géotechniques G2 PRO et G3 EXE, par des BET spécialisés (BET géotechniques ou BET structure, selon le type de mur de soutènement), une fois le projet défini,**
- **drainage soigné des eaux de ruissellement vers les exutoires (réseaux pluviaux existants), avec dimensionnement du réseau d'assainissement pluvial par un BET hydraulique,**